

Le 18 décembre 2023,

À un ajournement de l'assemblée ordinaire du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 18 décembre 2023 à 19 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mmes Francine Couette, Karine Godbout et Marlène Bourgault, MM. Sébastien Thibault, Richard Côté et Gaétan Anctil, tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2023-278

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AJOURNEMENT**

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui de la conseillère Karine Godbout et il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de l'ajournement soit accepté tel que soumis.

Rés. 2023-279

**ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024**

Il est proposé par le conseiller Sébastien Thibault avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu à l'unanimité que le budget pour l'année 2024 prévoyant des revenus et des dépenses de l'ordre de 4 412 494\$ soit par la présente adopté.

Rés. 2023-280

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2026**

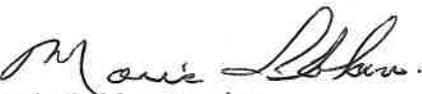
Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité que le programme des dépenses en immobilisations 2024-2025-2026 prévoyant des investissements totaux de 1 785 804\$ soit par la présente adopté.



N° de résolution  
ou annotation

### CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Gaétan Ancil avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit close. Il est 19 h 14.

  
Mario Leblanc, maire

  
Alexandra Dupont, Directrice générale